

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOUVEMENT SOCIAL DU MARDI 7 MARS 2023

Mardi 7 mars 2023

Le taux de participation au mouvement social dans l'académie de Reims est de 25,02 %, dont :

- Enseignants du 1^{er} degré : 26,59 %
- Enseignants du 2^d degré : 27,22 %

Voici la répartition par département :

- Ardennes :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 37,84 %
 - Enseignants du 2^d degré : 29,16 %
- Aube :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 18,16 %
 - Enseignants du 2^d degré : 30,37 %
- Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 24,94 %
 - Enseignants du 2^d degré : 23,39 %
- Haute-Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 33,38 %
 - Enseignants du 2^d degré : 30,77 %

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse communique les taux de grévistes dans le cadre du mouvement social de ce jour pour les académies métropolitaines. Pour comparaison, vous trouverez entre parenthèses les taux de grévistes du mouvement du 7 février 2023.

moyenne générale pondérée	29,63 % (12,87 %)
moyenne enseignants pondérée	32,71 % (14,17 %)
moyenne pondérée enseignants 1 ^{er} degré	35,35 % (14,60 %)
moyenne pondérée enseignants 2 ^d degré	30,09 % (13,75 %)

La participation dans les collèges est estimée à 35,89 % (16,65 %), dans les lycées d'enseignement général et technologique à 25,06 % (11,42 %) et dans les lycées professionnels à 21,25 % (8,71 %).

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr